

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2025

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ;
Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET,
IBARBOURE, KORDIAN

EXCUSÉS : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, MATON

POUVOIRS : Mme LASSERRE à Mme PINATEL ; M. ALDANA-DOUAT à
M. CURUTCHARRY ; M. MATON à M. KORDIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 25 – ORCHESTRE : ADHÉSION AU CLUB TRANSFRONTALIER AURRERA

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

L'Orchestre du Pays Basque souhaite adhérer au club transfrontalier Aurrera, afin de créer du lien avec des acteurs locaux et des entreprises de part et d'autre de la Bidassoa.

Ce club a été créé dans le but de promouvoir le développement des échanges entre les entreprises locales et nouer des opportunités d'affaires.

Il permet notamment :

- UN NETWORKING DE QUALITÉ

Participez à 4 réunions exclusives par an avec des entreprises des deux côtés de la frontière. Chaque réunion comprend un moment de réseautage convivial autour d'un cocktail.

- DES OPPORTUNITÉS AFFAIRES

Accédez à des informations privilégiées sur les possibilités de partenariat et de développement commercial.

- UNE VISIBILITÉ

Le logo apparaîtra sur le site web d'AURRERA, sur nos réseaux sociaux et dans les différentes campagnes publicitaires que nous menons.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



- DES EXPÉRIENCES EXCLUSIVES

Les adhérents profitent d'événements exclusifs tels que des dégustations gastronomiques, des activités culturelles et sportives en lien avec les membres.

- UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Vous avez la possibilité de partager votre expertise et votre vision de l'économie.

L'adhésion annuelle est de 250 euros.

L'Orchestre souhaite rejoindre ce club transfrontalier pour créer des liens, des partenariats avec des entreprises et acteurs culturels du territoire. C'est également un lieu d'échange et de partage des valeurs de l'Orchestre.

Il est demandé à la régie autonome, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer l'adhésion à Aurrera.

DONT ACTE